

COMMUNE LE BOCASSE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2021

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 1^{er} mars 2021, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 9 mars 2021 à 19 h 00 sous la présidence de Xavier BERTRAM Maire.

Étaient présents : Mme BELLIARD VALLEE - Mme DEPESTELE - Mme PAPILLON - Mme FOLIOT - M. DUBOIS - M. PASTY LIGNY - M. GOIRAND - M. RADOUX - Mme BEAUPERE.

Étaient excusés : Mme CELIKOVIC -M. LAVATINE (pouvoir M. BERTRAM) - M. GOURRE (pouvoir M. BERTRAM) - M. JULIEN - M. PAJOT (pouvoir Mme FOLIOT).

Monsieur DUBOIS est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 novembre 2020.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMPTE DE GESTION 2020

Après avoir entendu la présentation des comptes de l'année 2020, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de la commune conforme au compte de gestion du receveur municipal. Il est procédé à l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

002 excédent de fonctionnement reporté	315 981.91 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	164 429.25 €

ECOLE FERTEL DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire présente la demande de Mme ROBERT Directrice de l'école Fertel qui sollicite une participation financière de la commune pour son projet « Arts du cirque ». Le coût global de cette animation est de 2 424 €. Vu le bilan financier présenté, Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 800 € qui sera versée à la coopérative scolaire. Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis favorable si l'activité peut être maintenue en raison du contexte sanitaire. La dépense sera prévue au budget primitif 2021.

AIDE FINANCIERE POUR ADAPTATION D'UN LOGEMENT AU HANDICAP

Monsieur le Maire présente une demande d'un habitant qui sollicite une aide financière pour adaptation de son logement au handicap. Ses démarches préalables de demandes d'aides auprès des autres organismes n'ont pas abouti, les conditions de ressources étant supérieures au barème. Après en avoir délibéré, le conseil municipal considère que cette demande n'est pas de son ressort, et qu'une demande d'aide peut être formulée auprès du CCAS. A la majorité, le conseil municipal émet un avis défavorable.

SDE 76 RENFORCEMENT DE RESEAUX ROUTE DE VALMARTIN

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE 76 pour le renforcement de réseaux Route de Valmartin dont le montant prévisionnel s'élève à 239 310.00 € TTC et pour lequel la participation de la commune s'élève à 28 252.75 € TTC. Monsieur le Maire expose également la pose de poteaux additionnels nombreux dans le cadre du déploiement de la fibre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaite que le projet soit réétudié de façon globale et à moindre coût. Monsieur le Maire propose de présenter à nouveau le projet à un prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du clocher de l'église. A ce jour, la flèche est démontée et la découverture engagée.

La commune a été sollicitée pour l'implantation d'un distributeur à pain.

Monsieur le Maire souhaite engager une réflexion sur l'isolation des bâtiments communaux, en particulier les locaux scolaires.

Monsieur GOIRAND fait le point sur la commission animation. Pour recueillir les souhaits et idées des habitants trois boîtes « Boc 'à idées » seront implantées dans le village prochainement.

Monsieur DUBOIS demande l'état d'avancement du dossier défense incendie, Monsieur le Maire n'oublie pas ce problème et espère un allègement de la réglementation en vigueur.

Enfin Monsieur DUBOIS constate l'absence fréquente de certains conseillers municipaux.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 6 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.